

forme de consommation somptuaire que l'on ne peut se permettre que si les profits sont déjà élevés.

Fort heureusement cette attitude n'est pas celle de toutes les entreprises. Par exemple, Robert Scrivener, président de Northern Telecom Ltd. affirmait récemment que la société qu'il dirige était dans un des secteurs les plus dynamiques au monde et que, pour réussir il fallait absolument être à l'avant-garde de la recherche et du développement. Il a également déclaré que Northern Telecom Ltd. avait consacré \$70 millions à la recherche et au développement en 1976 et qu'elle envisageait d'y consacrer dans cinq ans, entre \$200 et \$250 millions annuellement.

L'industrie manufacturière canadienne souffre d'autres faiblesses structurelles qui limitent sa capacité d'innover. Elle est affaiblie par l'existence de trop nombreuses petites entreprises peu efficaces et par le manque de spécialisation. En 1972, nous avons indiqué que 5 scientifiques et ingénieurs, constituaient un groupe minimum pour la recherche et le développement, et que sur 660 entreprises canadiennes qui ont fait état d'activités scientifiques en 1969, 375 se situaient en-dessous de ce minimum. Conséquemment, il y avait un grand nombre de sociétés qui n'avaient pas la capacité d'innover et qui, probablement, ne pouvaient pas se permettre de la développer. Nous doutons que les choses se soient améliorées depuis.

COMBLER L'ÉCART TECHNOLOGIQUE

Certains recommandent que le Canada devrait viser la souveraineté technologique.* Cet objectif est nettement irréaliste. Pour d'autres, notre pays est presque astreint à demeurer une colonie technologique à cause de grand nombre de filiales de sociétés étrangères au sein de notre économie. Cette attitude est trop fataliste et elle suppose que les industries manufacturières canadiennes sont condamnées à rester faibles.

Nous croyons que le Canada peut encore aspirer à une plus grande indépendance technologique en améliorant son potentiel de recherche et de développement. Toutefois, la plupart des secteurs de l'industrie manufacturière canadienne ne pourront relever seuls ce défi. Ils auront besoin, du moins au cours d'une période transitoire qui peut s'avérer longue, d'une aide gouvernementale beaucoup plus importante que dans la plupart des autres pays industrialisés où les activités manufacturières ont d'abord été développées en vue de surmonter la concurrence internationale.

(*) M. Josef Kates, président du Conseil des sciences utilise cette expression dans son rapport annuel, intitulé «Souveraineté technologique, une stratégie pour le Canada», publié en juin 1977. Il limite ce concept de souveraineté à quelques domaines particulièrement pertinents pour le Canada et le comité souscrit aux grandes lignes de sa thèse.